

Mise en service du nouveau pôle d'échange - Fougéras et arrivée de six nouveaux autobus articulés

Janvier 2014

Dans le cadre de la construction de la nouvelle Voie de Liaison Nord, inaugurée en novembre dernier, un pôle d'échange multimodal a été aménagé afin de renforcer l'attractivité au nord de Limoges et de développer les alternatives en matière de déplacements dans ce secteur.

Aussi, à compter du 6 janvier, le pôle d'échange multimodal - Pôle Fougéras, sera mis en service.

En parallèle à la mise en service du nouveau pôle, la Communauté d'agglomération a financé l'acquisition de six nouveaux autobus articulés qui viendront compléter, courant janvier, le parc de véhicules existant, dans le but de renforcer les lignes qui passeront dorénavant par le nouveau pôle d'échange.



I Le nouveau Pôle d'échange multimodal - Pôle Fougeras

Les objectifs principaux de ce nouveau pôle d'échange sont le **développement des modes de circulation alternatifs à l'automobile et l'accès à des interconnexions entre différentes lignes du réseau** de transports en commun de Limoges Métropole, géré par la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCL), délégataire de service public.

Le futur pôle d'échange multimodal - «Pôle Fougeras» - accueillera :

- Cinq lignes de bus

La ligne 10 («Beaubreuil C.C» - «Ch. Le Gendre») est la **ligne la plus fréquentée du réseau de transport urbain** de Limoges Métropole qui véhicule, chaque année, 2,5 M de voyageurs. En provenance du centre ville de Limoges, la ligne empruntera l'intégralité de la rue de Fougeras, puis, après avoir desservi le pôle d'échange, empruntera la rue du Château d'Eau afin de retrouver son itinéraire actuel au giratoire des Homérides. Deux nouveaux arrêts ont été également mis aux normes d'accessibilité de part et d'autre de ce giratoire. Ces dispositions s'appliquent dans les deux sens de circulation.

La ligne 8 (Mal Joffre - Le Palais sur Vienne) **accueille 2,1 M de voyageurs par an**. En provenance du centre-ville de Limoges, après avoir desservi l'arrêt «Jean Giraudoux», la ligne poursuit désormais son itinéraire vers le nord par l'avenue Jean Giraudoux afin de desservir la zone d'activités du Châtenet (arrêts «Gustave Eiffel» et «Léonard de Vinci») puis vers le pôle d'échange Fougeras. Après la desserte du pôle d'échange, elle emprunte la rue du Châtenet puis l'avenue Georges Clémenceau pour rejoindre son terminus «Le Palais Beauregard». L'arrêt «Le Châtenet» sera reporté sur la rue du même nom entre l'avenue Georges Clémenceau et la rue Henri Matisse. Ces dispositions s'appliquent dans les deux sens de circulation.

La ligne 20 («Pl. W. Churchill» - «Pôle Fougeras») **transporte 980 000 voyageurs par an**. Le terminus de la ligne, actuellement situé au giratoire «Jean Montalat», sera désormais déplacé au pôle d'échange «Fougeras».

Les lignes 18 («Pl. W. Churchill» - «Beaune/Bonnac Bourg») **et 30** («Pl. W. Churchill» - «Rilhac Rancon Bramaud/Casépierre Ecole») **accueillent respectivement 110 000 et 55 500 voyageurs**. En provenance de Beaune/Bonnac (L18) et de Rilhac-Rancon (L30) au niveau de Grossereix, ces lignes n'emprunteront plus l'A 20 mais l'intégralité de la Voie de Liaison Nord, desservant au passage 6 nouveaux arrêts («Les Essarts», «Les Crouzettes», «Labou Tansi», «La Mazelle», «Anguernaud» et «Léonard de Vinci»), puis se connecteront aux lignes desservant Beaubreuil au pôle d'échange «Fougeras». A certains horaires, la ligne 18 sera prolongée du pôle d'échange à l'arrêt «Jean Montalat» afin de rapprocher les collégiens d'Anatole France de leur établissement.

Les courses partielles des lignes 18 et 30 actuellement arrêtées à l'arrêt «Beaubreuil Centre Commercial» seront désormais arrêtées au pôle d'échange «Fougeras». Il en sera de même pour la ligne Telobus 19 desservant la commune de Bonnac-la-Côte.

Au total, l'ensemble de ces lignes transportent plus de 5,7 millions de voyageurs par an.

Pour accompagner ces changements, la STCL a édité de nouveaux plans du réseau ainsi que de nouvelles fiches horaires des lignes concernées. Une information personnalisée sera également adressée aux abonnés des communes du secteur.

Outre certains changements dans les arrêts, les lignes se connectant au Pôle Fougéras ne vont pas subir d'évolution majeure dans un premier temps : le nombre de courses, les amplitudes horaires et les fréquences ne sont pas modifiés par rapport à ce qui existe aujourd'hui. L'objectif est d'observer les changements d'habitudes des usagers sur une durée de 6 mois afin de proposer, si nécessaire, des modifications correspondant aux besoins dans un second temps.

Le long de la Voie de Liaison Nord, une quinzaine d'arrêts de bus supplémentaires a également été positionnée afin de permettre de desservir la VLN et, à terme, le futur parc d'activités de la Grande Pièce.



L'ensemble des nouveaux arrêts de bus sont tous aux normes PMR. Les arrêts de la VLN disposent de nouveaux poteaux d'arrêts modernisés, mis en place en avant-première sur ce secteur. Les arrêts sur le pôle d'échange sont tous équipés d'abribus qui disposent de bornes information voyageur.

De nouveaux feux de trafics destinés aux véhicules de transports en commun ont également été installés sur ce nouveau pôle d'échange : des feux ayant pour objectif principal la fluidification du trafic (photo ci-contre).

- Un parking de 50 places et un arrêt minute. Si nécessaire, le parking aura la possibilité d'être étendu de 100 places supplémentaires.

- Un parking pour les 2 roues avec un accès direct aux nouvelles voies cyclables.



II Arrivée de six nouveaux autobus articulés sur le réseau de transport en commun de Limoges Métropole

A compter de janvier 2014, avec l'arrivée des 6 nouveaux autobus, 124 véhicules circuleront sur le réseau de transport en commun de Limoges Métropole.

Les nouveaux autobus viendront intégrer principalement le circuit de la ligne 10 («Beaubreuil C.C» - «Ch. Le Gendre»), ligne la plus fréquentée du réseau de transport urbain de Limoges Métropole. L'objectif principal est d'équiper entièrement cette ligne avec des autobus articulés permettant ainsi d'offrir un service toujours plus complet - plus de places dans les véhicules pour transporter plus de passagers à la fois.



Ces nouveaux autobus sont de la marque Iveco Bus (ex Irisbus), et de modèle «Citelis 18». Ce sont les premiers autobus de ce modèle circulant sur le réseau. Chaque véhicule mesure 18 mètres de long et dispose de 130 places dont 36 places assises. Ils sont fabriqués à Annonay en Ardèche et bénéficient du label «Origine France Garantie»*, reçu cette année par l'entreprise Iveco, distinction qui sera visible via un autocollant placé sur les six nouveaux véhicules.

Entièrement accessibles, ces nouveaux autobus articulés répondent, comme l'ensemble des véhicules achetés depuis 2005, aux exigences de la loi de février 2005 sur l'accessibilité. Aussi, ces bus équipés de planchers bas, disposent également d'une rampe d'accès pour fauteuils roulants et sont équipés d'un système d'annonces visuelles et sonores.

Le montant de l'acquisition de ces six autobus articulés est de 2 424 048 euros TTC (prix unitaire : 404 008 euros TTC), financés entièrement par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole.

* **Le label Origine France Garantie** est attribué aux produits selon deux critères : «le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles est situé en France» et «50% au moins du prix de revient unitaire est acquis en France». L'entreprise candidate au label doit respecter un cahier des charges précis, présenté sur le site de l'Association Pro France, chargée de promouvoir la marque France. Le dossier est ensuite instruit par le prestataire extérieur Bureau Veritas Certification qui assure le suivi du dossier avec la société candidate.



CONTACT PRESSE

Hélène VALLEIX - attachée de presse
Limoges Métropole
05 55 45 65 87
helene_valleix@ville-limoges.fr